

PROPOSITIONS NOVELLI POUR LE COMMERCE DE PROXIMITE
Les réponses ne sont pas à la hauteur des enjeux

Le Secrétaire d'Etat au Commerce, à l'Artisanat, aux PME, au Tourisme et aux Services, a raison de prévoir des mesures en direction du commerce de proximité. Malheureusement les mesures annoncées ne sont pas à la hauteur des enjeux et ne font qu'ajouter au manque de cohérence du gouvernement sur ces sujets.

Il existe aujourd'hui une taxe d'aide au commerce et à l'artisanat, la TACA, dont les recettes s'élèvent à près de 700 millions d'euros par an. Or, seuls 80 millions sont effectivement utilisés à la promotion de ces secteurs, via le FISAC -Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce-. Porter ce montant à 100 millions d'euros par an constitue un progrès, mais tellement en deçà des réalités.

Pour sa part l'UPA demande que les ressources issues de la TACA soient intégralement affectées au commerce et à l'artisanat. Il est totalement inacceptable que l'essentiel de ces crédits se perde dans les tuyauteries budgétaires et que les acteurs de l'économie de proximité en soient privés.

Ces sommes sont pourtant nécessaires pour engager une réforme globale ambitieuse en faveur de l'économie de proximité, celle que l'UPA appelle de ses vœux et qui doit profiter à l'ensemble de la société.

Alors oui, il est souhaitable d'engager une campagne de communication en faveur du commerce. Oui, les cafés-restaurants doivent être éligibles au Fisac. Oui, il convient de réhabiliter les centres commerciaux dans les zones urbaines sensibles.

Mais quelle est la cohérence d'ensemble ? Au moment où l'artisanat et le commerce de proximité démontrent une forte propension à créer emplois et richesse ; au moment où les Français découvrent les limites de la grande distribution (baisse de 4,1% des ventes en grandes surfaces au cours du 1^{er} trimestre 2008 selon une étude IRI) ; le projet de loi de modernisation de l'économie propose de multiplier les implantations de grandes surfaces, et d'affaiblir du même coup une économie de proximité en plein essor. Les mesures pour le commerce de proximité sont-elles là pour soigner les blessures infligées par le projet de loi ?

En tout état de cause, l'UPA demande aux parlementaires de faire preuve de courage dans le cadre de l'examen du projet de loi de modernisation de l'économie. Tout est encore possible. Le débat sur la société que nous voulons ne peut trouver sa réponse dans une multiplication du nombre de grandes surfaces en France.

Contact presse :

Jean-Côme Delerue - Tél : 01.47.63.31.31 - 06.77.64.40.78 - Mel : upa@upa.fr